

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 13 janvier. La séance a été absolument nulle aujourd'hui; les cours n'ont pas variés et restent soutenus.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE. Buenos-Ayres, 11 janvier. Le cours de l'or est à 890 00 piastres papier mensuel.

Buenos-Ayres, 7 janvier. Par câble, les arrivages de laines sont réguliers, le choix bon, toutefois les prix sont un peu plus faibles. R. A. belles laines à peigné 60 op...

MARCHÉS D'IMPORTATION

Avers, 13 janvier. (par télégraphe) En disponible, il a été traité... les Australie, 25 b. Plata, b. Cap.

Avers, 9 janvier. La demande pour laines disponible continue à rester très calme. Depuis huit jours, quelques petites affaires, se montent à 147 balles Plata...

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

Liverpool, 10 janvier. Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1896. Anciennes existences tenues par importateurs 1630 balles, total 22,846 balles.

MARCHÉS A TERME. — ANVERS (REVUE DE LA SEMAINE) Les quantités exportées cette semaine se sont élevées à 115,015 kilos peigné B.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

Liverpool, 10 janvier. Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1896. Anciennes existences tenues par importateurs 1630 balles, total 22,846 balles.

MARCHÉS A TERME. — ANVERS (REVUE DE LA SEMAINE) Les quantités exportées cette semaine se sont élevées à 115,015 kilos peigné B.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

Liverpool, 10 janvier. Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1896. Anciennes existences tenues par importateurs 1630 balles, total 22,846 balles.

MARCHÉS A TERME. — ANVERS (REVUE DE LA SEMAINE) Les quantités exportées cette semaine se sont élevées à 115,015 kilos peigné B.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

Liverpool, 10 janvier. Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1896. Anciennes existences tenues par importateurs 1630 balles, total 22,846 balles.

MARCHÉS A TERME. — ANVERS (REVUE DE LA SEMAINE) Les quantités exportées cette semaine se sont élevées à 115,015 kilos peigné B.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

Liverpool, 10 janvier. Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1896. Anciennes existences tenues par importateurs 1630 balles, total 22,846 balles.

MARCHÉS A TERME. — ANVERS (REVUE DE LA SEMAINE) Les quantités exportées cette semaine se sont élevées à 115,015 kilos peigné B.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

Liverpool, 10 janvier. Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1896. Anciennes existences tenues par importateurs 1630 balles, total 22,846 balles.

MARCHÉS A TERME. — ANVERS (REVUE DE LA SEMAINE) Les quantités exportées cette semaine se sont élevées à 115,015 kilos peigné B.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE

Grâce aux résultats hautement satisfaisants des derniers mois de l'année, la situation commerciale de 1895 est très favorable. Comme nous l'avons dit la plus value de l'importation a été en décembre de liv. st. 3,807,025 ou 11.45 Oj, ce qui fait une augmentation pour l'année entière de liv. st. 8,342,820 ou 2.04 Oj.

Les importations en 1895 ont atteint la somme respectable de liv. st. 416,087,930 dont 178 millions de liv. st. en matières alimentaires, boissons et tabac, 150 millions de liv. st. en articles manufacturés. La valeur des exportations en décembre a été de liv. st. 19,170,538, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

Les exportations de l'année se sont élevées à liv. st. 261,100,174, en augmentation de liv. st. 10,314,841 ou 4.77 Oj; les matières textiles y entrent pour liv. st. 101,423,067 soit env. les 4/10 du total et les produits de coton pour liv. st. 54,749,460.

L'industrie des laines, beaucoup plus prospère que celle du coton, représente 20 millions de liv. st. ou env. 9 Oj des exportations. En outre, elle représente les importations des Etats-Unis d'Amérique de liv. st. 1,100,000. Les animaux vivants sont également en diminution de liv. st. 1,421,800 sur 1894 et les arrivages de saindoux, viande, porc et fromage montrent aussi un grand déclin.

La situation commerciale de l'Angleterre est donc très favorable et les affaires sont en augmentation. Les importations de l'année se sont élevées à liv. st. 416,087,930, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX MÉTIERS A RUBANS DE SAINT-ÉTIENNE

L'application des moteurs électriques aux métiers de rubans est à l'ordre du jour à Saint-Etienne, où sur ce point on a devancé notre ville, car ces moteurs sont déjà utilisés par un certain nombre de passements. Sur la proposition de M. Rivolier, président de la section d'industrie de la Société d'agriculture de la Loire, celle-ci a chargé une Commission d'étudier le fonctionnement mécanique des métiers à tisser.

Après discussion de cette question et après avoir visité quelques installations mécaniques et recueilli les opinions de passements qui utilisent déjà la force électrique, votre Commission est d'avis qu'il y a des avantages incontestables à actionner ces métiers mécaniquement. Car alors le rendement est plus régulier, les arrêts sont moins longs et moins fréquents et la surveillance se fait avec plus de soin et plus d'intelligence; par suite, la production est augmentée, la peine de l'ouvrier est moindre et le travail est mieux fait.

Les passements reconnaissent ces avantages et sont, pour la plupart, tous disposés à faire les sacrifices nécessaires à l'installation de moteurs. Mais pour une application aussi spéciale que celle qui nous occupe il faut un moteur et des organes mécaniques de transmission spécialement étudiés. On leur rendrait donc un service évident si l'on pouvait leur présenter un moteur, avec ses organes de commande, plus simple et remplissant mieux que ceux actuellement en usage les conditions exigées pour un bon fonctionnement des métiers.

Dans presque toutes les installations visitées, on se borne à actionner, par un moteur électrique, un arbre de couche qui transmet le mouvement à 2, 3 ou 4 métiers au moyen des organes ordinaires: tambours, courroies, poulies et généralement par l'intermédiaire de roues dentées en vue de faire valoir la vitesse du métier.

Le moteur et l'arbre tournent toujours. La commission croit que l'on peut simplifier ce mode de transmission. Elle pense, en outre, qu'il faudrait chercher à supprimer les intermédiaires mécaniques en fixant sur chaque métier un petit moteur de 10 à 15 kilogr. qui actionnerait directement le volant de l'arbre principal.

Si ce problème de commande directe présente actuellement des difficultés réelles, on aurait assurément tort de le considérer comme insoluble. Il est à présumer, en effet, que si on le soumettait à des ingénieurs et constructeurs-électriciens, il sortirait de leurs études un moteur, avec accessoires, mieux approprié à l'application qui nous occupe et d'un rendement satisfaisant.

La commande directe serait, non seulement le mode de commande le plus simple; mais elle permettrait encore d'arrêter le moteur en même temps que le métier; elle rendrait chaque métier absolument indépendant des autres et réduirait au minimum les frais de mise en place et d'entretien.

Les principales données seraient les suivantes: 1° Le métier et son accessoire, qui n'ont pas à constituer, à soumettre aux hommes techniques compétents en la matière, l'étude de cette importante question de transmission de la force aux métiers à tisser.

Le moyen qui nous paraît le plus pratique serait d'organiser un concours avec primes suffisamment élevées pour stimuler les ingénieurs constructeurs. Les principales données seraient les suivantes: 1° Les métiers sont au nombre de 2, 3 ou 4 dans chaque fabrique de passement; 2° La vitesse régulière du métier est de 60 à 75 tours à la minute, on ne doit pouvoir passer facilement de l'une à l'autre; 3° Les arrêts sont fréquents et plus ou moins prolongés, il est nécessaire que l'arrêt et la mise en marche soient pratiqués à l'aide de manœuvres simples, pour les obtenir par la simple manœuvre de droite à gauche ou de gauche à droite, d'une barre de bois ou de cuivre disposée sur le volant du métier, et, en plus, que le métier, en un point quelconque de la course du battant; 4° Le moteur serait fait pour un courant continu à 110 volts de différence potentielle, ou par courants alternatifs à phases de même différence de potentiel efficace; 5° Le moteur et ses accessoires mécaniques seraient une construction robuste et ne devraient nécessiter aucune connaissance spéciale, ni en électricité, ni en mécanique, pour leur installation et leur bon fonctionnement; 6° Le moteur et ses accessoires seraient mis en place sur des métiers ordinaires, sans soins des concurrents et à leurs frais, et devraient fonctionner pendant un temps à déterminer; 7° L'appréciation des divers systèmes présentés serait faite par une Commission composée de mécaniciens, d'électriciens, de fabricants et de passements, en prenant en considération le coût d'installation par métier, le bon fonctionnement du système, la dépense électrique et les frais d'entretien.

La Société d'Agriculture ne possédant pas les ressources suffisantes pour se charger elle-même de ce concours, votre Commission est d'avis de présenter un vœu à la municipalité, à la Chambre de commerce et à la Chambre syndicale des tissus, vœu ayant pour objet la nomination d'une Commission chargée de recueillir les fonds nécessaires et d'organiser ce concours.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE

Grâce aux résultats hautement satisfaisants des derniers mois de l'année, la situation commerciale de 1895 est très favorable. Comme nous l'avons dit la plus value de l'importation a été en décembre de liv. st. 3,807,025 ou 11.45 Oj, ce qui fait une augmentation pour l'année entière de liv. st. 8,342,820 ou 2.04 Oj.

Les importations en 1895 ont atteint la somme respectable de liv. st. 416,087,930 dont 178 millions de liv. st. en matières alimentaires, boissons et tabac, 150 millions de liv. st. en articles manufacturés. La valeur des exportations en décembre a été de liv. st. 19,170,538, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

Les exportations de l'année se sont élevées à liv. st. 261,100,174, en augmentation de liv. st. 10,314,841 ou 4.77 Oj; les matières textiles y entrent pour liv. st. 101,423,067 soit env. les 4/10 du total et les produits de coton pour liv. st. 54,749,460.

L'industrie des laines, beaucoup plus prospère que celle du coton, représente 20 millions de liv. st. ou env. 9 Oj des exportations. En outre, elle représente les importations des Etats-Unis d'Amérique de liv. st. 1,100,000. Les animaux vivants sont également en diminution de liv. st. 1,421,800 sur 1894 et les arrivages de saindoux, viande, porc et fromage montrent aussi un grand déclin.

La situation commerciale de l'Angleterre est donc très favorable et les affaires sont en augmentation. Les importations de l'année se sont élevées à liv. st. 416,087,930, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX MÉTIERS A RUBANS DE SAINT-ÉTIENNE

L'application des moteurs électriques aux métiers de rubans est à l'ordre du jour à Saint-Etienne, où sur ce point on a devancé notre ville, car ces moteurs sont déjà utilisés par un certain nombre de passements. Sur la proposition de M. Rivolier, président de la section d'industrie de la Société d'agriculture de la Loire, celle-ci a chargé une Commission d'étudier le fonctionnement mécanique des métiers à tisser.

Après discussion de cette question et après avoir visité quelques installations mécaniques et recueilli les opinions de passements qui utilisent déjà la force électrique, votre Commission est d'avis qu'il y a des avantages incontestables à actionner ces métiers mécaniquement. Car alors le rendement est plus régulier, les arrêts sont moins longs et moins fréquents et la surveillance se fait avec plus de soin et plus d'intelligence; par suite, la production est augmentée, la peine de l'ouvrier est moindre et le travail est mieux fait.

Les passements reconnaissent ces avantages et sont, pour la plupart, tous disposés à faire les sacrifices nécessaires à l'installation de moteurs. Mais pour une application aussi spéciale que celle qui nous occupe il faut un moteur et des organes mécaniques de transmission spécialement étudiés. On leur rendrait donc un service évident si l'on pouvait leur présenter un moteur, avec ses organes de commande, plus simple et remplissant mieux que ceux actuellement en usage les conditions exigées pour un bon fonctionnement des métiers.

Dans presque toutes les installations visitées, on se borne à actionner, par un moteur électrique, un arbre de couche qui transmet le mouvement à 2, 3 ou 4 métiers au moyen des organes ordinaires: tambours, courroies, poulies et généralement par l'intermédiaire de roues dentées en vue de faire valoir la vitesse du métier.

Le moteur et l'arbre tournent toujours. La commission croit que l'on peut simplifier ce mode de transmission. Elle pense, en outre, qu'il faudrait chercher à supprimer les intermédiaires mécaniques en fixant sur chaque métier un petit moteur de 10 à 15 kilogr. qui actionnerait directement le volant de l'arbre principal.

Si ce problème de commande directe présente actuellement des difficultés réelles, on aurait assurément tort de le considérer comme insoluble. Il est à présumer, en effet, que si on le soumettait à des ingénieurs et constructeurs-électriciens, il sortirait de leurs études un moteur, avec accessoires, mieux approprié à l'application qui nous occupe et d'un rendement satisfaisant.

La commande directe serait, non seulement le mode de commande le plus simple; mais elle permettrait encore d'arrêter le moteur en même temps que le métier; elle rendrait chaque métier absolument indépendant des autres et réduirait au minimum les frais de mise en place et d'entretien.

Les principales données seraient les suivantes: 1° Le métier et son accessoire, qui n'ont pas à constituer, à soumettre aux hommes techniques compétents en la matière, l'étude de cette importante question de transmission de la force aux métiers à tisser.

Le moyen qui nous paraît le plus pratique serait d'organiser un concours avec primes suffisamment élevées pour stimuler les ingénieurs constructeurs. Les principales données seraient les suivantes: 1° Les métiers sont au nombre de 2, 3 ou 4 dans chaque fabrique de passement; 2° La vitesse régulière du métier est de 60 à 75 tours à la minute, on ne doit pouvoir passer facilement de l'une à l'autre; 3° Les arrêts sont fréquents et plus ou moins prolongés, il est nécessaire que l'arrêt et la mise en marche soient pratiqués à l'aide de manœuvres simples, pour les obtenir par la simple manœuvre de droite à gauche ou de gauche à droite, d'une barre de bois ou de cuivre disposée sur le volant du métier, et, en plus, que le métier, en un point quelconque de la course du battant; 4° Le moteur serait fait pour un courant continu à 110 volts de différence potentielle, ou par courants alternatifs à phases de même différence de potentiel efficace; 5° Le moteur et ses accessoires mécaniques seraient une construction robuste et ne devraient nécessiter aucune connaissance spéciale, ni en électricité, ni en mécanique, pour leur installation et leur bon fonctionnement; 6° Le moteur et ses accessoires seraient mis en place sur des métiers ordinaires, sans soins des concurrents et à leurs frais, et devraient fonctionner pendant un temps à déterminer; 7° L'appréciation des divers systèmes présentés serait faite par une Commission composée de mécaniciens, d'électriciens, de fabricants et de passements, en prenant en considération le coût d'installation par métier, le bon fonctionnement du système, la dépense électrique et les frais d'entretien.

La Société d'Agriculture ne possédant pas les ressources suffisantes pour se charger elle-même de ce concours, votre Commission est d'avis de présenter un vœu à la municipalité, à la Chambre de commerce et à la Chambre syndicale des tissus, vœu ayant pour objet la nomination d'une Commission chargée de recueillir les fonds nécessaires et d'organiser ce concours.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE

Grâce aux résultats hautement satisfaisants des derniers mois de l'année, la situation commerciale de 1895 est très favorable. Comme nous l'avons dit la plus value de l'importation a été en décembre de liv. st. 3,807,025 ou 11.45 Oj, ce qui fait une augmentation pour l'année entière de liv. st. 8,342,820 ou 2.04 Oj.

Les importations en 1895 ont atteint la somme respectable de liv. st. 416,087,930 dont 178 millions de liv. st. en matières alimentaires, boissons et tabac, 150 millions de liv. st. en articles manufacturés. La valeur des exportations en décembre a été de liv. st. 19,170,538, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

Les exportations de l'année se sont élevées à liv. st. 261,100,174, en augmentation de liv. st. 10,314,841 ou 4.77 Oj; les matières textiles y entrent pour liv. st. 101,423,067 soit env. les 4/10 du total et les produits de coton pour liv. st. 54,749,460.

L'industrie des laines, beaucoup plus prospère que celle du coton, représente 20 millions de liv. st. ou env. 9 Oj des exportations. En outre, elle représente les importations des Etats-Unis d'Amérique de liv. st. 1,100,000. Les animaux vivants sont également en diminution de liv. st. 1,421,800 sur 1894 et les arrivages de saindoux, viande, porc et fromage montrent aussi un grand déclin.

La situation commerciale de l'Angleterre est donc très favorable et les affaires sont en augmentation. Les importations de l'année se sont élevées à liv. st. 416,087,930, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX MÉTIERS A RUBANS DE SAINT-ÉTIENNE

L'application des moteurs électriques aux métiers de rubans est à l'ordre du jour à Saint-Etienne, où sur ce point on a devancé notre ville, car ces moteurs sont déjà utilisés par un certain nombre de passements. Sur la proposition de M. Rivolier, président de la section d'industrie de la Société d'agriculture de la Loire, celle-ci a chargé une Commission d'étudier le fonctionnement mécanique des métiers à tisser.

Après discussion de cette question et après avoir visité quelques installations mécaniques et recueilli les opinions de passements qui utilisent déjà la force électrique, votre Commission est d'avis qu'il y a des avantages incontestables à actionner ces métiers mécaniquement. Car alors le rendement est plus régulier, les arrêts sont moins longs et moins fréquents et la surveillance se fait avec plus de soin et plus d'intelligence; par suite, la production est augmentée, la peine de l'ouvrier est moindre et le travail est mieux fait.

Les passements reconnaissent ces avantages et sont, pour la plupart, tous disposés à faire les sacrifices nécessaires à l'installation de moteurs. Mais pour une application aussi spéciale que celle qui nous occupe il faut un moteur et des organes mécaniques de transmission spécialement étudiés. On leur rendrait donc un service évident si l'on pouvait leur présenter un moteur, avec ses organes de commande, plus simple et remplissant mieux que ceux actuellement en usage les conditions exigées pour un bon fonctionnement des métiers.

Dans presque toutes les installations visitées, on se borne à actionner, par un moteur électrique, un arbre de couche qui transmet le mouvement à 2, 3 ou 4 métiers au moyen des organes ordinaires: tambours, courroies, poulies et généralement par l'intermédiaire de roues dentées en vue de faire valoir la vitesse du métier.

Le moteur et l'arbre tournent toujours. La commission croit que l'on peut simplifier ce mode de transmission. Elle pense, en outre, qu'il faudrait chercher à supprimer les intermédiaires mécaniques en fixant sur chaque métier un petit moteur de 10 à 15 kilogr. qui actionnerait directement le volant de l'arbre principal.

Si ce problème de commande directe présente actuellement des difficultés réelles, on aurait assurément tort de le considérer comme insoluble. Il est à présumer, en effet, que si on le soumettait à des ingénieurs et constructeurs-électriciens, il sortirait de leurs études un moteur, avec accessoires, mieux approprié à l'application qui nous occupe et d'un rendement satisfaisant.

La commande directe serait, non seulement le mode de commande le plus simple; mais elle permettrait encore d'arrêter le moteur en même temps que le métier; elle rendrait chaque métier absolument indépendant des autres et réduirait au minimum les frais de mise en place et d'entretien.

Les principales données seraient les suivantes: 1° Le métier et son accessoire, qui n'ont pas à constituer, à soumettre aux hommes techniques compétents en la matière, l'étude de cette importante question de transmission de la force aux métiers à tisser.

Le moyen qui nous paraît le plus pratique serait d'organiser un concours avec primes suffisamment élevées pour stimuler les ingénieurs constructeurs. Les principales données seraient les suivantes: 1° Les métiers sont au nombre de 2, 3 ou 4 dans chaque fabrique de passement; 2° La vitesse régulière du métier est de 60 à 75 tours à la minute, on ne doit pouvoir passer facilement de l'une à l'autre; 3° Les arrêts sont fréquents et plus ou moins prolongés, il est nécessaire que l'arrêt et la mise en marche soient pratiqués à l'aide de manœuvres simples, pour les obtenir par la simple manœuvre de droite à gauche ou de gauche à droite, d'une barre de bois ou de cuivre disposée sur le volant du métier, et, en plus, que le métier, en un point quelconque de la course du battant; 4° Le moteur serait fait pour un courant continu à 110 volts de différence potentielle, ou par courants alternatifs à phases de même différence de potentiel efficace; 5° Le moteur et ses accessoires mécaniques seraient une construction robuste et ne devraient nécessiter aucune connaissance spéciale, ni en électricité, ni en mécanique, pour leur installation et leur bon fonctionnement; 6° Le moteur et ses accessoires seraient mis en place sur des métiers ordinaires, sans soins des concurrents et à leurs frais, et devraient fonctionner pendant un temps à déterminer; 7° L'appréciation des divers systèmes présentés serait faite par une Commission composée de mécaniciens, d'électriciens, de fabricants et de passements, en prenant en considération le coût d'installation par métier, le bon fonctionnement du système, la dépense électrique et les frais d'entretien.

La Société d'Agriculture ne possédant pas les ressources suffisantes pour se charger elle-même de ce concours, votre Commission est d'avis de présenter un vœu à la municipalité, à la Chambre de commerce et à la Chambre syndicale des tissus, vœu ayant pour objet la nomination d'une Commission chargée de recueillir les fonds nécessaires et d'organiser ce concours.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE

Grâce aux résultats hautement satisfaisants des derniers mois de l'année, la situation commerciale de 1895 est très favorable. Comme nous l'avons dit la plus value de l'importation a été en décembre de liv. st. 3,807,025 ou 11.45 Oj, ce qui fait une augmentation pour l'année entière de liv. st. 8,342,820 ou 2.04 Oj.

Les importations en 1895 ont atteint la somme respectable de liv. st. 416,087,930 dont 178 millions de liv. st. en matières alimentaires, boissons et tabac, 150 millions de liv. st. en articles manufacturés. La valeur des exportations en décembre a été de liv. st. 19,170,538, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

Les exportations de l'année se sont élevées à liv. st. 261,100,174, en augmentation de liv. st. 10,314,841 ou 4.77 Oj; les matières textiles y entrent pour liv. st. 101,423,067 soit env. les 4/10 du total et les produits de coton pour liv. st. 54,749,460.

L'industrie des laines, beaucoup plus prospère que celle du coton, représente 20 millions de liv. st. ou env. 9 Oj des exportations. En outre, elle représente les importations des Etats-Unis d'Amérique de liv. st. 1,100,000. Les animaux vivants sont également en diminution de liv. st. 1,421,800 sur 1894 et les arrivages de saindoux, viande, porc et fromage montrent aussi un grand déclin.

La situation commerciale de l'Angleterre est donc très favorable et les affaires sont en augmentation. Les importations de l'année se sont élevées à liv. st. 416,087,930, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX MÉTIERS A RUBANS DE SAINT-ÉTIENNE

L'application des moteurs électriques aux métiers de rubans est à l'ordre du jour à Saint-Etienne, où sur ce point on a devancé notre ville, car ces moteurs sont déjà utilisés par un certain nombre de passements. Sur la proposition de M. Rivolier, président de la section d'industrie de la Société d'agriculture de la Loire, celle-ci a chargé une Commission d'étudier le fonctionnement mécanique des métiers à tisser.

Après discussion de cette question et après avoir visité quelques installations mécaniques et recueilli les opinions de passements qui utilisent déjà la force électrique, votre Commission est d'avis qu'il y a des avantages incontestables à actionner ces métiers mécaniquement. Car alors le rendement est plus régulier, les arrêts sont moins longs et moins fréquents et la surveillance se fait avec plus de soin et plus d'intelligence; par suite, la production est augmentée, la peine de l'ouvrier est moindre et le travail est mieux fait.

Les passements reconnaissent ces avantages et sont, pour la plupart, tous disposés à faire les sacrifices nécessaires à l'installation de moteurs. Mais pour une application aussi spéciale que celle qui nous occupe il faut un moteur et des organes mécaniques de transmission spécialement étudiés. On leur rendrait donc un service évident si l'on pouvait leur présenter un moteur, avec ses organes de commande, plus simple et remplissant mieux que ceux actuellement en usage les conditions exigées pour un bon fonctionnement des métiers.

Dans presque toutes les installations visitées, on se borne à actionner, par un moteur électrique, un arbre de couche qui transmet le mouvement à 2, 3 ou 4 métiers au moyen des organes ordinaires: tambours, courroies, poulies et généralement par l'intermédiaire de roues dentées en vue de faire valoir la vitesse du métier.

Le moteur et l'arbre tournent toujours. La commission croit que l'on peut simplifier ce mode de transmission. Elle pense, en outre, qu'il faudrait chercher à supprimer les intermédiaires mécaniques en fixant sur chaque métier un petit moteur de 10 à 15 kilogr. qui actionnerait directement le volant de l'arbre principal.

Si ce problème de commande directe présente actuellement des difficultés réelles, on aurait assurément tort de le considérer comme insoluble. Il est à présumer, en effet, que si on le soumettait à des ingénieurs et constructeurs-électriciens, il sortirait de leurs études un moteur, avec accessoires, mieux approprié à l'application qui nous occupe et d'un rendement satisfaisant.

La commande directe serait, non seulement le mode de commande le plus simple; mais elle permettrait encore d'arrêter le moteur en même temps que le métier; elle rendrait chaque métier absolument indépendant des autres et réduirait au minimum les frais de mise en place et d'entretien.

Les principales données seraient les suivantes: 1° Le métier et son accessoire, qui n'ont pas à constituer, à soumettre aux hommes techniques compétents en la matière, l'étude de cette importante question de transmission de la force aux métiers à tisser.

Le moyen qui nous paraît le plus pratique serait d'organiser un concours avec primes suffisamment élevées pour stimuler les ingénieurs constructeurs. Les principales données seraient les suivantes: 1° Les métiers sont au nombre de 2, 3 ou 4 dans chaque fabrique de passement; 2° La vitesse régulière du métier est de 60 à 75 tours à la minute, on ne doit pouvoir passer facilement de l'une à l'autre; 3° Les arrêts sont fréquents et plus ou moins prolongés, il est nécessaire que l'arrêt et la mise en marche soient pratiqués à l'aide de manœuvres simples, pour les obtenir par la simple manœuvre de droite à gauche ou de gauche à droite, d'une barre de bois ou de cuivre disposée sur le volant du métier, et, en plus, que le métier, en un point quelconque de la course du battant; 4° Le moteur serait fait pour un courant continu à 110 volts de différence potentielle, ou par courants alternatifs à phases de même différence de potentiel efficace; 5° Le moteur et ses accessoires mécaniques seraient une construction robuste et ne devraient nécessiter aucune connaissance spéciale, ni en électricité, ni en mécanique, pour leur installation et leur bon fonctionnement; 6° Le moteur et ses accessoires seraient mis en place sur des métiers ordinaires, sans soins des concurrents et à leurs frais, et devraient fonctionner pendant un temps à déterminer; 7° L'appréciation des divers systèmes présentés serait faite par une Commission composée de mécaniciens, d'électriciens, de fabricants et de passements, en prenant en considération le coût d'installation par métier, le bon fonctionnement du système, la dépense électrique et les frais d'entretien.

La Société d'Agriculture ne possédant pas les ressources suffisantes pour se charger elle-même de ce concours, votre Commission est d'avis de présenter un vœu à la municipalité, à la Chambre de commerce et à la Chambre syndicale des tissus, vœu ayant pour objet la nomination d'une Commission chargée de recueillir les fonds nécessaires et d'organiser ce concours.

Le Havre, 11 janvier. (De notre correspondant particulier) RUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les filières ont donné lieu à beaucoup d'affaires. Le terme a été très calme avec diverses fluctuations pour en revenir aux cours de samedi.

LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE

Grâce aux résultats hautement satisfaisants des derniers mois de l'année, la situation commerciale de 1895 est très favorable. Comme nous l'avons dit la plus value de l'importation a été en décembre de liv. st. 3,807,025 ou 11.45 Oj, ce qui fait une augmentation pour l'année entière de liv. st. 8,342,820 ou 2.04 Oj.

Les importations en 1895 ont atteint la somme respectable de liv. st. 416,087,930 dont 178 millions de liv. st. en matières alimentaires, boissons et tabac, 150 millions de liv. st. en articles manufacturés. La valeur des exportations en décembre a été de liv. st. 19,170,538, soit liv. st. 1,678,053 ou 9.59 Oj de plus qu'en 1894.

Les exportations de l'année se sont élevées à liv. st. 261,100,174, en augmentation de liv. st. 10,314,841 ou 4.77 Oj; les matières textiles y entrent pour liv. st. 101,423,067 soit env. les 4/10 du total et les produits de coton pour liv. st. 54,749,460.